Message des enseignants du collège ..... aux parents.

Nous vous alertons car les annonces du plan « Choc des savoirs » du ministère dessinent une École de l'assignation sociale et du tri scolaire. Par ailleurs, l'organisation matérielle de regroupements de niveaux va induire des contraintes telles sur tous les emplois du temps que les conditions d'étude pour les élèves et de travail pour les professeur·es s'en trouveront encore dégradées. Les personnels d'enseignement et d'éducation du collège ......soutenus par le SNES-FSU s'opposent fermement à ce projet. C'est pourquoi nous voterons contre le tableau de répartition des moyens en conseil d'administration, qui applique une organisation structurelle contestable !

Ces annonces sont pour nous inacceptables car :

- → la mise en place de groupes de niveau sur la totalité des horaires de Français et de Mathématiques en sixième et en cinquième à la rentrée 2024 (puis en quatrième et en troisième à la rentrée 2025) à partir des résultats des évaluations nationales induirait un déterminisme scolaire des élèves, et ce dès la sixième. La recherche démontre que les classes de niveaux ont des effets catastrophiques.
- → les élèves, dont les « plus en difficulté », pourraient se voir retirer des heures de certaines disciplines, ce qui les conduirait automatiquement vers une orientation précoce notamment vers l'apprentissage, hors statut scolaire.
- → L'éclatement du groupe classe dès la Sixième participerait à casser le collectif de travail et produirait sur de très jeunes enfants les effets délétères que l'on observe déjà au lycée.

C'est une marche arrière d'au moins 50 ans, une régression vers les balbutiements du collège unique, avant que l'État ne porte le principe d'une même ambition pour l'ensemble des collégien nes.

→ Le tri scolaire des élèves, et donc social car les statistiques montrent que ces deux dimensions sont corrélées, commencera dès la sixième avec des regroupements de niveau, se poursuivra dès la cinquième avec la découverte des métiers notamment pour préparer les élèves les plus fragiles à se projeter dans le monde du travail, et se terminera avec l'examen du Brevet, désormais érigé en barrage pour le passage en seconde et l'année suivante dans une classe prépa-lycée qui risque de devenir un sas avant l'apprentissage pré-bac, hors statut scolaire, avec contrat de travail. Cela revient à acter le collège comme lieu de la fin de la scolarité obligatoire.

L'orientation est un travail au long cours et ne peut dépendre du premier examen de leur scolarité passé par les élèves.

Nous n'acceptons pas de laisser à des tests stéréotypés définir le parcours scolaire de chaque élève dès la sixième car la prétendue flexibilité du dispositif serait forcément marginale. Nous défendons un autre collège, un collège qui aurait les moyens de faire réussir toutes et tous les élèves, étudiant ensemble pour apprendre à faire société afin de réduire les déterminismes sociaux et scolaires. Nous nous opposons au projet du ministère d'un collège qui trie et sépare les élèves en son sein, qui réduit à néant toute tentative d'École inclusive.

Les personnels d'enseignement et d'éducation du collège .....soutenus par le SNES-FSU